

## ▶▶ DOSSIER DE PRESSE

CONSEIL DU PÔLE MÉTROPOLITAIN 19.03.15

---



**Mars 2015**

# SOMMAIRE

---

- ▶ Élargissement de l'Aderly à la région métropolitaine ..... p.3
  
- ▶ La Plaine Saint-Exupéry : projet de développement et d'aménagement économique ..... p.4
  
- ▶ Premières actions engagées dans le cadre de la feuille de route 2015/2017 ..... p.6
  - ▶ Accompagnement des entreprises vers la robotique et les objets connectés
  - ▶ Robocup 2015
  - ▶ Projet Festitabl'
  - ▶ Jazz Day
  - ▶ Le dispositif CityCard sur le territoire du Pôle
  
- ▶ Le budget 2015 du Pôle Métropolitain ..... p.10

## ▶▶ ÉLARGISSEMENT DE L'ADERLY À LA RÉGION MÉTROPOLITAINE

L'Aderly (Agence pour le développement économique de la région lyonnaise), a vocation à **promouvoir la région lyonnaise, prospecter et accompagner de nouveaux investissements, créateurs de valeur et d'emploi. En 2014, l'Aderly a accompagné l'implantation de 80 nouvelles entreprises**, dans les secteurs du Tertiaire et TIC, des Écotechnologies et Industrie, des Sciences de la Vie, et Smart City. Elle a également permis cette même année la **création de 1922 emplois à 3 ans**.

**Les territoires de prospection de l'Aderly** sont les États-Unis, le Canada, le Brésil, la Russie, le Japon, la Chine, le Portugal, l'Espagne, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, ainsi que la région Île-de-France.

Cette année 2015, l'Aderly **élargit son territoire d'intervention au Pôle Métropolitain, avec l'adhésion de Saint-Étienne Métropole et de la CAPI**. Elle deviendra ainsi l'agence de prospection internationale de la région métropolitaine lyonnaise.

Pour permettre cet élargissement de l'Aderly au Pôle Métropolitain, mais aussi pour rééquilibrer les responsabilités dans la nouvelle configuration métropolitaine, une refonte de la gouvernance est nécessaire. Cette **nouvelle gouvernance** se traduit par :

- une **parité entreprises/collectivités locales au sein du Conseil**, une **coprésidence de la Métropole de Lyon et de la CCI de Lyon** ;
- un **Conseil d'Administration** composé de divers représentants des différents membres (Métropole de Lyon, Saint-Étienne Métropole, CAPI, Université de Lyon...).

L'agence engagera une **promotion internationale de l'ensemble des territoires du Pôle Métropolitain** et réalisera des outils adaptés pour valoriser la diversité de l'offre et des opportunités de développement des différents espaces le constituant.

## ▶▶ LA PLAINE SAINT-EXUPÉRY : PROJET DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE

La Plaine Saint-Exupéry, à **proximité de l'Aéroport Lyon Saint-Exupéry**, est un territoire à **enjeu métropolitain** s'étendant sur **344 km<sup>2</sup>**, regroupe **146 000 habitants** et **64 000 emplois** dont 43% des actifs du Pôle Métropolitain.

C'est un espace **stratégiquement situé entre les différents territoires du Pôle Métropolitain** (la Métropole de Lyon, Saint-Étienne Métropole, ViennAgglo et de la CAPI), il a donc été proposé que le Pôle assure la gouvernance du projet qui permettra **l'implantation d'entreprises ou industries nécessitant une proximité aéroportuaire ou de grands tènements fonciers**.

**Le projet de développement et d'aménagement économique** de la Plaine Saint-Exupéry est le **fruit d'une démarche volontaire et partenariale** qui a été élaboré conjointement par le Pôle Métropolitain, la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) et la CCI Nord Isère. Il est l'aboutissement de quatre années de réflexion **commune** animée par le Préfet de Région, pour la mise en place d'une **proposition qui sera soumise à l'approbation des élus et acteurs économiques du territoire**.

Les enjeux d'un tel projet sont :

- **contribuer au développement métropolitain** à travers ce site stratégique, **renouveler et adapter les capacités d'accueil** tout en préservant au mieux les ressources stratégiques et le cadre de vie local ;
- **permettre une croissance cohérente** de la plateforme aéroportuaire.

Le Pôle Métropolitain a proposé de devenir la **structure opérationnelle de gouvernance du projet Plaine Saint-Exupéry en accueillant la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais**.

### ▶ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA PLAINE

**Deux axes** de développement économique sont mis en avant :

- 1) Affirmer la spécificité motrice du développement des fonctions métropolitaines ;
- 2) Dynamiser les moteurs économiques au service de l'essor local.

Ce projet de développement économique s'illustre dans 6 secteurs, avec la proposition de **nombreuses actions à mettre en œuvre** pour remplir les objectifs fixés.

## 1) Affirmer la spécificité motrice du développement des fonctions métropolitaines

- **Contribuer au développement et au rayonnement de l'aéroport Lyon Saint-Exupéry**, et le positionner en tant que **porte d'entrée internationale de l'aire métropolitaine** (renforcement des liaisons intercontinentales) ;
- **Prospecter des activités industrielles nécessitant une proximité aéroportuaire ou de grands tènements fonciers** ;
- **Renforcer l'attrait du territoire à travers son image de bassin économique fort et diversifié**, par la promotion de projets innovants, le développement d'une culture de créativité locale, ou encore le déploiement des infrastructures très haut débit numérique ;
- Intensifier l'exploitation optimale des infrastructures collectives (notamment ferroviaires), et **positionner la Plaine comme « hub multimodal »**.

## 2) Dynamiser les moteurs économiques au service de l'essor local

- **Valoriser les ressources au travers d'une gestion raisonnée et efficiente** pour permettre le maintien d'une activité agricole performante et innovante ;
- Accompagner les entreprises dans leurs projets d'extension ou d'innovation, et faciliter la venue d'investisseurs privés pour **renforcer des capacités des activités productives** ;
- **Encourager l'essor de services variés et adaptés pour les usagers**, en assurant le dynamisme de l'activité artisanale.

## ► SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA PLAINE

Le projet de la Plaine Saint-Exupéry a identifié et étudié **6 sites d'intérêt métropolitain et stratégiques d'accueil économique** : Pusignan-Villette d'Anthon Janneyrias, Secteur nord plateforme, Secteur sud plateforme, Ferme de la Savane - Poulieu, Parc de Chesnes, et Portes du Dauphiné.

Une **priorisation** et un **phasage** ont été définis pour l'aménagement de ces sites d'activités représentant une superficie totale de 900 ha. Le projet propose également **l'élaboration d'une charge de qualité d'aménagement** garantissant une bonne insertion environnementale et paysagère des nouveaux sites.

## ► ► PREMIÈRES ACTIONS ENGAGÉES DANS LE CADRE DE LA FEUILLE DE ROUTE 2015 / 2017

Suite à l'adoption de la **nouvelle feuille de route 2015/2017** lors du précédent conseil du Pôle Métropolitain du 5 février 2015, **5 actions font aujourd'hui l'objet d'une délibération**, et illustrent les premières applications de cette feuille de route :

- **Accompagnement des entreprises vers la robotique et les objets connectés ;**
- **Robocup 2015 ;**
- **Projet Festitabl' ;**
- **JazzDay ;**
- **Le dispositif CityCard sur le territoire du Pôle.**

### ► ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES VERS LA ROBOTIQUE ET LES OBJETS CONNECTÉS

**La robotique, l'internet des objets et l'objet intelligent** constituent un **marché en émergence et un enjeu majeur pour les entreprises**. Dans ce contexte, les PME ont besoin d'être guidées et accompagnées. Ainsi, **l'ENE, la Cité du Design et Cap'tronic** se sont associés pour mutualiser leurs compétences et répondre à ce besoin en créant **le programme « Objets Connectés et Robotique » (OCR)**. **L'association ENE « Espace Numérique Entreprises »** a été créée en 2003, et a pour mission d'améliorer la compétitivité des PME et TPE dans le numérique et les technologies de l'information (informatique, internet, télécom).

Le Pôle Métropolitain souhaite **apporter son soutien à ce programme**, qui contribue à augmenter le nombre de projets de robots et d'objets connectés sur le territoire. **Ce programme s'inscrit pleinement dans la volonté du Pôle Métropolitain de se positionner comme un territoire de compétences et de diffusion des usages associés à la robotique** favorisant l'émergence et le développement de robots de service.

#### **Plan d'action du programme OCR :**

- Organiser 3 ateliers à destination des entreprises sur les projets d'objets connectés, sur le territoire du Pôle Métropolitain, pour sensibiliser et informer les entreprises sur le sujet, identifier les usages et les diffuser pour générer des projets ;
- Tester un outil d'amorçage de projet d'objets connectés dans 5 entreprises ;
- Construire un programme d'accompagnement suite à ce test, proposant des prestations « Objets connectés et robotique » allant de l'idée jusqu'au marché (conception, prototypage, test d'usage).

Le Conseil du Pôle Métropolitain votera l'attribution d'une **subvention d'un montant de 40 000 euros au profit de l'association ENE pour son programme « Objets connectés et robotique »**, mené avec la Cité du Design et Cap'tronic.

## ► ROBOCUP 2015

La RoboCup est **le plus important tournoi international de robotique** mettant en compétition des équipes d'étudiants venant de tous les pays. Il vise à **promouvoir la robotique et la recherche en intelligence artificielle**.

Ce tournoi s'organise autour de **plusieurs compétitions** :

- la RoboCup Soccer, qui fait s'affronter au football des équipes de robots humanoïdes ;
- la RoboCup Rescue, dans le champ de la robotique d'intervention (des robots doivent repérer des sauver des victimes sur un terrain accidenté) ;
- la RoboCup Home, dans le champ de la robotique personnelle (service et assistance à domicile) ;
- la RoboCup Work, dans le champ de la robotique industrielle ;
- la Robocup Junior, à l'intention des jeunes compétiteurs.

La prochaine édition de la RoboCup aura lieu **du 17 au 23 juillet 2017 en Chine, à Hefei**. Dans le cadre de cette édition 2015, **Syrobo**, syndicat professionnel de la robotique de service professionnel et personnel, souhaite **lancer un appel à projets à l'échelle du Pôle Métropolitain**. Son objectif est de **constituer et identifier des équipes d'étudiants provenant d'établissements d'enseignement supérieur de Lyon et Saint-Etienne, afin qu'ils représentent le territoire à la RoboCup 2015**. Cet appel à projets comprendra une phase de communication et une phase de sélection de 3 équipes qui pourront participer à l'édition 2015 du tournoi.

**En 2014**, le Pôle Métropolitain avait soutenu l'organisation d'une participation métropolitaine à la Robocup 2014 au Brésil et permis **la sélection d'une équipe de l'École supérieure de Chimie Physique Électronique de Lyon**, qui s'est qualifiée 3<sup>e</sup> de sa catégorie dans la compétition « Robocup Work ».

L'objectif du Pôle Métropolitain en finançant un tel appel à projets est de **former les étudiants aux compétences liées à la robotique** dans une logique de projets et de **contribuer au déploiement de formations en robotique**. Le Conseil du Pôle Métropolitain votera l'attribution d'une **subvention d'un montant de 15 000 euros** au profit de Syrobo.

## ► PROJET FESTITABL'

À l'occasion du Salon International de l'Agriculture 2015, **le projet Festitabl' lancé par le Pôle Métropolitain a été récompensé par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt** au titre de son Programme National pour l'Alimentation, dans le cadre d'un appel à projets de l'Etat visant à soutenir des projets d'envergure s'inscrivant dans sa nouvelle politique publique de l'alimentation.

L'action expérimentale engagée par le Pôle Métropolitain a pour objectif de **favoriser l'approvisionnement en produits locaux d'au moins quatre événements sportifs et culturels organisés sur son territoire**, et de participer aussi à la **lutte contre le gaspillage alimentaire**. **Festitabl'** est à la croisée de l'intervention du Pôle dans le domaine culturel et de son soutien à l'agriculture périurbaine.

L'opportunité de ce projet se révèle à travers deux constats majeurs :

- **Le territoire du Pôle est fortement agricole** (42 % de sa surface), voisinant avec de grandes régions agricoles telles que les Monts du Lyonnais, la Dombes, ou le Beaujolais ;
- **Le territoire du Pôle est un vivier d'événements culturels et sportifs**, comme les Nuits de Fourvière, le festival Jazz à Vienne, ou la Biennale Internationale Design Saint-Etienne.

De nombreux organisateurs de manifestations sont volontaires en matière d'éco-événementiel, sans toujours avoir connaissance ou accès aux ressources ou filières structurées qui pourraient répondre à leur besoin.

Le projet **Festitabl'** vise à **accompagner aussi bien l'offre** (accompagner les traiteurs locaux et leurs fournisseurs dans la mise en place de l'offre et l'adapter au cahier des charges des manifestations) **que la demande** (aider les organisateurs d'événements dans la démarche de demande d'approvisionnement, production du cahier des charges). Le but est également de **sensibiliser le public hétérogène** des manifestations **sur la question du gaspillage alimentaire**.

→ Au moins **4 événements** seront donc retenus sur le territoire du pôle, présentant des **caractéristiques variées** quant à leur objet, le type d'organisateur, le nombre de participants, ou encore le type de restauration proposée.

Ce projet, qui sera lancé en **mars 2015**, permettra également de **créer de nouveaux débouchés pour les producteurs locaux**, qui pourront proposer leurs produits sur des événements à plus grande échelle.

Le projet est **financé par le Ministère de l'Agriculture** à hauteur de 40 000 euros. **D'autres financeurs** sont sollicités comme la Région (à hauteur de 30 000 euros) et l'ADEME.

## ► JAZZ DAY

En 2011, l'**UNESCO** a proclamé la création d'une **Journée Internationale du Jazz, le 30 avril**. Cette journée est destinée à sensibiliser la communauté internationale aux vertus du jazz comme outil éducatif, et comme force de paix, d'unité, de dialogue et de coopération renforcée entre les peuples. De manière plus générale, l'enjeu d'une telle journée est avant tout de **promouvoir le dialogue interculturel**.

Le Pôle Métropolitain **se mobilise depuis 2013 sur le Jazz Day, démarche qui suscite un fort engouement** au sein du Pôle et **implique de nombreux acteurs culturels métropolitains** : des conservatoires et écoles de musique, des clubs de jazz et salles de spectacles, mais aussi la bibliothèque de Lyon, un cinéma, des magasins de musique, ou encore des ateliers de fabrications d'instruments. **En 2013 et 2014, un programme diversifié** a été proposé au public (concerts, expositions, jam sessions, master class, ateliers découvertes pour enfants, visites, ...), et les éditions Jazz Day de ces deux années ont chacune rassemblé **plus de 2500 personnes**.

**Pour l'année 2015**, le Pôle Métropolitain invite à nouveau **tous les acteurs sociaux-culturels du territoire** à participer au Jazz Day, et affirme son soutien à la démarche engagée **en votant l'attribution d'une subvention de 20 000 euros à l'EPIC Jazz à Vienne**, pour qu'il coordonne ce Jazz Day Unesco sur le territoire du Pôle.



De **nombreux acteurs** sont d'ores et déjà mobilisés :

- **Métropole de Lyon** : Le Mama Shelter, la Fondation Bullukian, le Marché Gare, Cinéma Le Comoedia, la Médiathèque de la Part-Dieu, l'Auditorium de Lyon, le Musée Confluence, le Lycée Lumière, etc... ;
- **Saint-Etienne Métropole** : le Conservatoire de Saint-Etienne, la Médiathèque de Saint-Etienne, le Rhino Jazz Festival, ... ;
- **CAPI** : Conservatoire Berlioz de Bourgoin-Jallieu, Centre hospitalier Pierre Oudot, Centre d'Hébergement Temporaire « Les Tilleurs »,... ;
- **ViennAgglo** : Le Trente, La Locomysic, la crèche « La Clef des Champs »,... .

## ► LE DISPOSITIF CITY CARD SUR LE TERRITOIRE DU PÔLE

Le Pôle Métropolitain souhaite développer une **offre coordonnée de carte d'accès aux lieux touristiques, culturels et de loisirs** sur le territoire du Pôle Métropolitain : la **CityCard**. Cette démarche illustre la volonté du Pôle Métropolitain pour la mise en œuvre d'actions communes, notamment ici dans le **domaine du tourisme** entre **Saint-Étienne, Vienne et Lyon**. Cette CityCard, forme de **pass touristique**, permettra également de renforcer **les offres touristiques des différentes agglomérations et d'accroître leur notoriété respective**.

Le Conseil du Pôle Métropolitain de ce 19 mars vise à formaliser :

- **Un engagement efficace et durable entre les Offices de tourisme** de ces trois entités (Saint-Étienne, Vienne et Lyon) illustré à travers la signature d'une convention ;
- **Les modalités d'accompagnement de ce projet par le Pôle Métropolitain** : financement des outils communs de communication, et versement d'une subvention à chacun des offices de tourisme.

Le budget alloué à cette action sera de 30 000 euros.

## ▶ ▶ LE BUDGET 2015 DU PÔLE MÉTROPOLITAIN

**Le budget total pour 2015 du Pôle Métropolitain est de 1 908 861,26 euros**, avec les participations suivantes par les membres du Pôle Métropolitain :

- Métropole de Lyon : 687 848 €
- Saint-Etienne Métropole : 332 848 €
- CAPI : 199 652 €
- ViennAgglo : 199 652 €

Le budget consacré au **programme d'actions 2015** est de **815 000€** :

**- Développement économique : 320 000 €**

- Salon SIMI : 170 000 €
- Animation du réseau Pépites : 30 000 €
- Robotique : 65 000 €
- Design : 30 000 €
- Innovations constructives : 25 000 €

**- Aménagement de planification : 70 000 €**

- Festitabl' et séminaire restauration collective : 60 000 €
- Mise en cohérence des SCOT : 5 000 €
- Voie verte des confluences : 5 000 €

**- Déplacement et mobilité : 5 000 €**

*Le SMT (Syndicat Mixte des Transports en Rhône-Alpes) assure une grande partie les actions engagées dans ce domaine.*

- Covoiturage : 5 000 €

**- Culture et tourisme : 130 000 €**

- Mise en place de la CityCard : 30 000 €
- Guide du Patrimoine : 50 000 €
- Résonances des grands évènements : 30 000 €
- Jazz Day : 20 000 €

**- Instances de concertation : 20 000 €**

**- Ingénierie Métropolitaine : 270 000 €**

- Subvention et cotisation aux agences d'urbanisme